

# Résidence Odyssée

23 route de Saint-Denis  
95170 Deuil-La Barre

/// 173 appartements  
équipés et meublés  
(9 logements adaptés PMR)

/// Studios de 18 à 35 m<sup>2</sup>

/// Régisseur sur place

Loyer à partir de **300 € par mois**,  
charges incluses

- > Les logements ouvrent droit  
aux aides au logement (APL)
- > Pas de frais d'agence



## TRANSPORTS

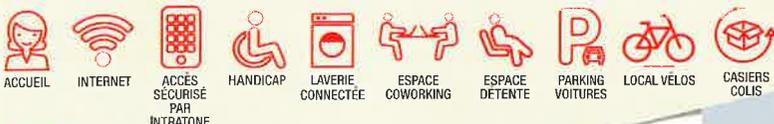
**BUS** 15 356 337 (3 minutes à pied)

**T** 11

**H**

## Epinay-Villetaneuse

(8 minutes à pied)



## LOGEMENTS

- // Appartements équipés et meublés (lit avec matelas et oreiller, étagères, bureau, placards, plaque de cuisson et réfrigérateur).
- // Chauffage collectif, eau et électricité inclus dans la quittance de loyer.

## QUARTIER

- // Commerces de proximité.
- // Implantation idéale pour les étudiants qui rejoignent l'**Université Paris 13 Nord de Saint-Denis** (10 minutes en voiture, 10 minutes en vélos, 20 minutes en transports et 25 minutes à pied).

## RÉSIDENCE

- // Régisseur sur place.
- // Accès sécurisé.
- // Accès à internet compris dans les charges.
- // Espace détente avec distributeurs de boissons et friandises.
- // Espace de coworking.
- // Laverie en libre-service avec machines connectées.
- // Colibox® sur place pour la réception des colis.
- // Places de stationnement, moyennant un loyer.



## CONDITIONS DE LOCATION

// Bail d'un an résiliable avec un mois de préavis (article 15 de la Loi du 6 juillet 1989 modifiée par la Loi ALUR) // Garant demandé + dépôt de garantie principal (sans frais d'agence), équivalent à un mois de loyer sans charges // Loyers et charges payables en 12 mensualités à terme échu // Taxe d'habitation à la charge du locataire // Hébergement et sous-location interdits.



# Faciliter la réservation des logements ///

## **Comment réserver son logement sans se déplacer ?**

Via le site [www.studefi.fr](http://www.studefi.fr), l'étudiant sélectionne la résidence souhaitée puis il choisit, parmi la liste de logements disponibles, celui qui correspond le mieux à ses critères (type, surface, loyer, etc.). Une fois son choix effectué, il dispose d'une option sur le logement.

## **Confirmer la demande de logement**

Il est demandé à l'étudiant de compléter un formulaire d'informations sur lui et son garant. Une fois ce formulaire dûment complété et validé, l'étudiant reçoit un e-mail accusant bonne réception de la demande et l'informant de la vérification des informations transmises.

## **Constituer le dossier de candidature**

À réception de l'e-mail de confirmation, un dossier électronique est envoyé contenant la fiche de réservation, deux exemplaires du contrat de location et un imprimé de caution solidaire.

